

30 ans

ASSEDEP

ASSEDEP 2024

Mercredi 29 mai 2024

Pour les collègues secrétaires qui arrivent la veille, il est proposé pour celles et ceux qui le souhaitent de se retrouver à 20 heures au restaurant Le 16 Carnot situé dans le centre-ville de Poitiers.



Jeudi 30 mai 2024



8h30 : Accueil des secrétaires de département dans le hall de l'IUT de Poitiers autour d'un petit déjeuner où les participants ont pu découvrir des produits régionaux : tourteaux fromagers, broyés du Poitou.

Après la signature des listes d'émargement et la remise des badges, il est remis à chaque collègue un très beau sac à dos contenant quelques goodies, un set de table avec des recettes de cuisine, de la documentation sur la Fondation de l'Université et le programme des 2 jours. Puis direction Amphi 2 pour l'ouverture du colloque.

9h00 : Madame LAVAL, Présidente de l'Université de Poitiers nous fait un historique de l'Université de Poitiers et insiste sur la réussite « plurielle » : qui passe par le bien-être général de l'étudiant : moral, physique, matériel. Elle remercie toutes les personnes qui y contribuent au quotidien : enseignants, équipes pédagogiques, secrétaires ainsi que les différents personnels administratifs et techniques. Elle est venue accompagnée de Monsieur QUINTON vice-président BIATSS de l'Université.

Monsieur MILLAND, Directeur de l'IUT présente l'IUT de Poitiers, les 3 sites, les formations et les effectifs en soulignant l'importance de l'apprentissage dans l'enseignement.

Madame LEMAL, Présidente de l'ASSEDEP remercie Mme Laval, Présidente de l'Université, M. Milland, Directeur de l'IUT et M. Quinton, vice-président Biatss de l'Université pour leur accueil dans le cadre de notre Assemblée Générale annuelle. Elle souhaite la bienvenue aux secrétaires des départements venu(es) en nombre comme chaque année. Pour commencer la manifestation elle laisse la parole aux secrétaires des départements de l'IUT de Poitiers organisatrices, pour 2 journées qui s'annoncent chargées. Elle rappelle que la présence à cette manifestation est obligatoire pour la totalité du programme.

L'accent est mis sur l'intérêt de l'ASSEDEP au niveau des échanges des pratiques professionnelles.

«Vis ma vie.....d'étudiant »

Est le thème retenu pour l'ASSEDEP de cette année.

Le groupe des 94 secrétaires de département a été divisé en 3 pour participer successivement aux 3 ateliers prévus :

1. **Keep Talking** animé par des collègues de Pédagolab qui est un centre d'appui à la pédagogie de l'Université de Poitiers
Utilisation d'un casque de réalité virtuelle pour découvrir la ville de Poitiers et s'orienter dans l'espace.



2. **Escape Game** – Jeux organisés dans 4 départements du campus : Chimie, GEII, GMP, MT2E et qui ont été créés par les collègues secrétaires de Poitiers.

Intrigue : Aliénor d'Aquitaine jeune étudiante a perdu son sac, il va falloir le retrouver à travers d'énigmes à résoudre.

Le jeu commence par la distribution d'un emploi du temps à déchiffrer et par la remise d'un plan du site. Les équipes vont devoir parcourir les différents départements de l'IUT pour y résoudre une ou plusieurs énigmes et terminer en G.E.I.I. avec l'ouverture d'un cadenas final.



3. **Jeu «Destin »** qui retrace le parcours universitaire d'un étudiant jusqu'à l'obtention de son diplôme – Jeu crée par les collègues secrétaires de Châtelleraut.



12h15 : déjeuner dans les locaux de l'IUT

De 13h15 à 17h00 : 2 groupes de 47 personnes avec une rotation à 15 heures

- Visite du domaine du Deffend : un groupe visite les collections et l'autre un jardin à thème
- Groupe échanges encadrés sur les 3 thématiques suivantes : Télétravail, International et Apprentissage.

Le DEFFEND



Nous avons été accueillis par Madame GARCIA Géraldine, maître de conférences à l'UFR SFA, responsable des collections scientifiques de l'Université de Poitiers et par Madame CARLIER Alexandra, responsable des espaces verts et du jardin botanique, toutes les 2 passionnées par leur métier et par la transmission de leur savoir. Dommage que la pluie se soit invitée au rendez-vous !

Les collections de l'Université de Poitiers couvrent de nombreuses disciplines : physique, chimie, minéralogie, botanique, zoologie, préhistoire et paléontologie. Ce sont de véritables supports pour la recherche et la pédagogie. Ces collections font l'objet d'un gros travail de conservation et d'archivage. Nous avons pu voir des collections naturalistes remarquables : centaines de squelettes, un millier de bocaux avec spécimens conservés, des animaux et plantes fossiles en quantités, des minéraux et roches et des herbiers d'une dizaine de milliers de plantes, des collections riches et variées (plus de 250 000 pièces) qui sont le témoin de 200 ans d'activités de recherche et d'enseignement universitaire.



Le jardin botanique pour la recherche universitaire s'étend sur 33 hectares, propriété de l'Université de Poitiers. Ces espaces sont entretenus par les 19 jardiniers de l'Université et sont libres d'accès pour les particuliers aux heures d'ouverture du site. Des écoles sont régulièrement accueillies sur le site. Le jardin fait partie intégrante de la politique de développement durable de l'Université avec la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement. Nous avons visité plus particulièrement le potager, la roseraie et nous sommes passés devant le verger dont une grande partie des récoltes est donnée aux associations caritatives, à l'épicerie sociale.

GRUPE D'ECHANGES ENCADRES

1. Le télétravail

Atelier animé par Pascale LEFORT, secrétaire du département TC, site de Châtellerault.

L'atelier a débuté par une réflexion autour de situations concrètes selon 2 problématiques : la légitimité de l'accès au télétravail pour une secrétaire en département d'IUT et diverses questions relatives au droit du travail avec cette idée sous-jacente : la secrétaire en télétravail bénéficie-t-elle de la même qualité d'attention de son employeur et des mêmes droits que lorsqu'elle se trouve sur site ? Aménagement du poste de travail (sécurité et confort de travail), protection en cas d'accident sur ses temps de pause... Le temps d'échange qui a suivi a permis d'apporter des réponses simples et édifiantes grâce à l'intervention en visioconférence de Sébastien CANEVET, maître de conférences en droit privé à l'université de Poitiers et auteur d'une chaîne YouTube tout à fait recommandable : « Vous avez le droit », fr.tipeee.com/vousavezledroit. Pour chaque question il a apporté son expertise sur ce que nous en savions ou croyons savoir. De cet atelier nous retenons, en plus de la qualité des échanges et du partage au sein du groupe, que le télétravail est tout à fait compatible avec le poste de secrétaire en département, et qu'en termes de confort et de protection du travail la secrétaire bénéficie des mêmes droits qu'en travaillant sur site. Sébastien CANEVET a précisé que la charte de télétravail appliquée par l'IUT de Poitiers-Châtellerault-Niort est fidèle au texte législatif et est respectueuse de l'agent.

2. L'international

Atelier animé par Nathalie BARRET du Service des Relations Internationales

La mobilité des personnels est possible à travers des expériences professionnelles à l'étranger.

Voir Powerpoint en PJ.

3. L'apprentissage

Atelier animé par 2 collègues du service apprentissage de l'IUT : Sophie FOUQUET REBILLON et Cindy RAVAGNIER

Voir Powerpoint en PJ

A partir de 16h00 et jusqu'à 18 00, présence de stands de produits locaux (macarons, broyés, miel) et artisanal (bougies, poterie, tableaux)

De 17h15 à 19h15 : temps libre

19h15 : Rendez-vous à l'IUT pour un départ en bus

20h00 : Soirée de gala au château de Périgny situé à Vouillé

Après l'apéritif, prise de la traditionnelle photo de groupe au château

Remise d'un sac contenant des produits locaux et des goodies fabriqués par le personnel de l'IUT :

- porte-téléphone,
- dessous de verre,
- baume à lèvres

Animation de la soirée par Alan notre DJ de service, collègue de l'IUT

Mise à disposition d'un photobooth avec la possibilité d'imprimer 3 photos par personne

Nous avons soufflé les bougies du gâteau pour les 30 ans de l'ASSEDEP

Remise d'une box-cadeaux par les membres du CA aux convives pour les 30 ans de l'Assedep. Et après un repas gastronomique, place à la danse jusqu'à 1 h 30.



8h30 : Assemblée générale statutaire de l'ASSEDEP :

Après le petit déjeuner tout le monde s'est retrouvé dans l'amphi 2 pour débattre en assemblée générale de l'association. Mireille LEMAL, Présidente, informe l'assemblée de la nouvelle répartition des postes au sein du conseil d'administration :

- *Christelle LEMOULANT* - secrétaire, prend le poste de vice-présidente laissé vacant par *Annie HELLE* partie en retraite.
- *Nezha ZERYOUH* - membre du CA prend le poste de trésorière laissé vacant par *Chantal ESTEBENET* partie en retraite.
- *Martine SLOWINSKI* - membre du CA prend le poste de secrétaire laissé vacant par *Christelle LEMOULANT*.

Pas d'objection de la part de l'assistance.

Postes à pourvoir au sein du conseil d'administration

Suite au mail du 27 mai 2024 envoyé aux cotisant(e)s concernant 3 postes à pourvoir au sein du conseil d'administration, Mireille LEMAL, Présidente, fait part de la candidature de **Caroline Peyratout** de l'IUT de Lyon pour intégrer le conseil d'administration ainsi que deux autres secrétaires : **Jocelyne Borelva** de l'IUT de Villetaneuse et **Adélaïde Montier** de l'IUT de La Rochelle.

Ces candidatures étant les seules, les trois collègues sont intégrées d'office.

N'ayant pas d'objection dans l'assistance, les 3 postes sont pourvus.

(Si nous avions eu plus de 3 candidatures ou si l'assistance l'avait demandé, nous aurions procédé à une élection à main levée ou à bulletin secret, en faisant sortir les candidates ou les candidats).

Chantal ESTEBENET présente ensuite le bilan financier de l'association 2023 qui est adopté à l'unanimité.

Organisation des prochaines assemblées

Lors de l'AG d'Illkirch nous avons pu programmer les AG de 2025 à 2027. A savoir,

2025 - Rennes

2026 - Marseille

2027 - Puy-en-Velay.

2025 - Rennes reste en pourparlers

2026 - Marseille - 1 collègue d'Illkirch nous informe que Marseille ne pourra pas l'organiser.

Renseignements pris au 20 juin 2024.

2027- Puy-en-Velay – A voir

Nancy se propose mais pour 2026. Sous toute réserve.

La présidente de l'Assedep rappelle que si vous êtes motivé(e)s pour une assemblée dans votre IUT, il ne faut pas hésiter à la contacter ou à contacter un membre du conseil d'administration, ils sont à votre écoute. Les collègues qui ont déjà organisé une assemblée générale pourront vous dire que c'est intéressant et valorisant.

Une assemblée générale sur l'île de la Réunion est évoquée.

La Présidente demande à l'assemblée qui serait intéressé(e) pour participer à une AG de l'Assedep à la Réunion. Nous avons 27 réponses positives sur 94 participant(es). Reste à savoir si les IUT ainsi que les Chefs de département autoriseront ce genre de déplacement et financeront le déplacement. L'Assedep précise qu'elle ne pourra pas financer le voyage et n'augmentera pas de façon excessive les frais d'inscription.

QUESTIONS DIVERSES :

Master en IUT :

Les participant(e)s demandent si nous sommes concernés par les masters qui sont un partenariat avec les Universités pour combler les BUT (Bac+3).

Actuellement les masters ne sont pas dévolus aux IUT. Ces formations (bac+5) sont dispensées à l'université dans les unités de formation et de recherche (UFR).

Primes

Les primes des secrétaires de département sont évoquées.

En dehors de la prime mensuelle statutaire par catégorie (A - B - C - contractuelle), il est très difficile de faire un point sur les primes additionnelles. Elles sont distribuées par la direction des établissements, souvent sans concertation avec les Chefs de département. Des Chefs de département font remonter dans leur établissement, le fait qu'ils souhaiteraient que leur secrétaire bénéficie d'une prime complémentaire autre que celle réglementaire mais ils se heurtent à l'administration centrale de l'établissement.

Pour les primes liées à l'apprentissage et à la formation continue (FC) où une ligne budgétaire est existante en lien avec les centres de formation d'apprentissage (CFA), des secrétaires de département qui travaillent pour l'apprentissage perçoivent cette prime supplémentaire et d'autres non. Les primes varient du simple au double. Ces primes sont traitées par la direction des IUT et certains chefs de département ne connaissent pas leur existence ou des primes demandées par ceux-ci ne sont pas attribuées par l'administration.

Le sujet se veut volontairement opaque dans les établissements, car arbitraire et fait remonter un sentiment d'injustice, de non reconnaissance du travail et de l'investissement.

La carrière

Lors de l'assemblée, suite à un questionnement sur les grades, la plupart des secrétaires de départements, réunies ce jour, sont de catégorie C. Elles revendiquent la catégorie supérieure de B. Ces missions qui leur incombent correspondent à ce grade. Elles justifient d'être autonomes, coordinatrices et d'être multitâches. Cette non-reconnaissance provoque du mal être au travail. Malgré les requêtes auprès de leur direction, la promotion en catégorie B n'aboutit que très lentement en raison, chaque année, du peu de postes offerts à l'avancement et au concours par le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et du manque de volonté de certaines directions de faire évoluer les postes. Le profil du poste de secrétaire de département devrait être affiché en catégorie B.



10h00 : conférence sur l'intelligence artificielle organisée par Monsieur Mahieddine DJOUDI, enseignant chercheur, maître de conférences en informatique
Voir document joint

Monsieur DJOUDI attire notre attention sur le fait que les résultats tirés de l'intelligence artificielle doivent être utilisés avec intelligence, c'est un outil comme un autre, on devra faire des formations pour utiliser ce nouvel outil à bon escient.

11h15 : résultat de l'Escape Game. Des récompenses sont données à l'équipe gagnante « l'équipe des Macarons » comprenant notamment une lunch-box.

Des consignes sont données concernant l'après-midi au Futuroscope.

Possibilité d'assister au spectacle du soir avec le billet

Pour celles et ceux qui ont un véhicule, distribution de tickets permettant un stationnement gratuit.

Un bus est prévu pour le retour à 23 h 30.

La Présidente de l'Assedep se charge de l'encadrement.

Madame LEMAL, présidente de l'Assedep remercie l'équipe organisatrice de Poitiers et remet le rituel cadeau de remerciement.

Une distribution de poches pique-nique est effectuée avant le départ

11h20 : départ en bus pour le Futuroscope

12h00 : distribution des billets d'entrée – Visite libre du parc du Futuroscope



L'équipe organisatrice de Poitiers remercie l'ensemble des personnes participantes et espère que vous avez passé deux jours agréables dans le Poitou.





Les mobilités Intra-Européennes ERASMUS +

Pour les personnels



“Des savoirs & des talents”



Qu'est ce que le programme ERASMUS +

- *EuRopean Action Scheme for the **M**obility of **U**niversity **S**tudents*
- Depuis 2014: ERASMUS +
- En favorisant les projets de mobilité et de coopération en Europe, le programme Erasmus + doit permettre de renforcer les compétences de tous pour une meilleure employabilité, de soutenir l'innovation au sein des établissements et organismes d'éducation et de formation et leur internationalisation, de promouvoir une utilisation transparente et cohérente au niveau européen des outils de reconnaissance et de validation des compétences, de favoriser la coopération entre pays européens et non-européens.





Qu'est ce qu'une mobilité ERASMUS de personnel?

- Séjour d'un personnel dans une **université partenaire**
- **Mobilité d'enseignement:**
 - Les enseignants se déplacent pour donner des cours aux étudiants de l'université partenaire
 - Minimum 8h d'enseignement par semaine de mobilité
- **Mobilité de formation:**
 - Semaines de formation sur des thèmes variés (Staff Training Week)
 - Echanges de bonnes pratiques et/ou « Work Shadowing »
 - Concerne le personnel administratif et enseignant
 - Minimum 2 jours d'activité dans l'université partenaire

Important: Les deux types de mobilités donnent droit à un financement ERASMUS





Pourquoi?

- Renforcer les relations avec les collègues et les universités partenaires
- Echanger des bonnes pratiques dans tous les métiers
- Développer améliorer vos nouvelles compétences professionnelles et interculturelles
- Donner du sens à son travail
- Pratiquer une langue étrangère
- Découvrir une université, une ville et une culture

Et tout cela pour le bien de nos étudiants!



Quelques pistes pour monter un projet de mobilité

- Les pays du programme ERASMUS:



- Se rapprocher du Service des Relations internationales de votre UFR de rattachement ou du SURIEE (service universitaire des Relations Internationales des étudiants étrangers) pour connaître les universités partenaires
- Le site de diffusion des mobilités de formation ERASMUS:

<http://staffmobility.eu/>



Comment voyager durablement

Je pars effectuer une mobilité à l'international

Mobilité de
Personnel



Est-ce que le trajet peut-être effectué
En train ou en bus ?

Non

Oui



cette fois, je voyage en
avion*



Je voyage en train ou
en bus

*En favorisant un vol direct et en classe économique.
Je compense la production de CO2 de mon vol.

Comment voyager durablement

Choisir le train : quels avantages ?

Les inconvénients du voyage en avion	Ce qu'un voyage en train a de positif
Des files d'attente interminables, et entre elles, des kilomètres à parcourir dans d'immenses terminaux.	Passer directement du quai au siège
Un gramme de trop et c'est 50 euros de frais de bagage supplémentaire	Autant de bagages qu'on peut emporter
Activer, désactiver le mode avion, activer, désactiver... et toujours l'obligation de ranger les appareils sous le siège ou à un endroit rendant tout accès rapide impossible. Et bien sûr, un port USB uniquement si on a de la chance. Le Wi-Fi gratuit ? Ah non.	Du temps productif pour travailler dans l'espace silence, dès la première minute, généralement avec le Wi-Fi gratuit (et une prise !)
Transvaser tous les savons et boissons dans de petits récipients – avec la moitié qui tombe de toute façon à côté.	Et le meilleur : pouvoir emporter une bouteille remplie, sans restriction de millilitres
Transfert coûteux en taxi ou transports publics (avec, en prime, l'odyssée à travers la banlieue).	Arrivée (généralement) directement au centre-ville

Une aide financière complémentaire

L'Agence européenne Erasmus+ propose un complément moyen de transport écoresponsable d'environ 50 euros





Trucs & astuces pour voyager en train

Vous souhaitez choisir un moyen de transport respectueux de l'environnement ? Voici quelques liens utiles pour faciliter l'organisation de votre voyage.

[Rail Europe](#) : comment voyager de A à B. Informations sur les billets point par point. Tous les tarifs. Itinéraires pittoresques.

[OMIO](#) : trouvez le meilleur prix pour votre trajet parmi les 30 principales destinations en Europe. Comparez et réservez vos billets pour voyager avec SNCF, OUIGO, Eurostar et plus de 200 autres transporteurs.

[The Man in Seat Sixty-One](#) : des conseils très détaillés pour planifier un voyage en train dans le monde entier. Un site créé et alimenté par un passionné.

[energie-environnement.ch](#) : avion, train, voiture... ce calculateur de mobilité permet de comparer les moyens de transport, notamment au niveau de leurs émissions de CO2.





Candidatures et sélections

Candidatures

- Deux appels à candidature sont lancés par année
 - Mobilités au premier semestre: réponse au service RI pour la mi-septembre
 - Mobilités au second semestre: réponse au service RI pour la mi-janvier

Sélections

- Critères de sélection éventuels:
 - Priorité donnée aux nouveaux candidats
 - Projet de formation: adéquation avec le projet professionnel des personnels
 - Renforcement des accords

Penser à tenir informés votre service et son responsable de l'avancée du projet



Les financements ERASMUS +

- Les mobilités sont financées grâce à des crédits européens sur la base de 2 forfaits : le forfait voyage et le forfait séjour

Forfait voyage: calculé selon la distance entre le lieu de résidence administrative et le lieu de destination (taux fait référence à une distance aller/retour).

https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr

<http://intranet.univ-poitiers.fr/vos-ressources-et-outils-metier/relations-internationales/programme-erasmus/>

Destination	Montant forfaitaire
De 100 à 499 km	180 €
De 500 à 1999 km	275 €
De 2000 à 2999 km	360 €
3000 à 3999 km	530 €



Les financements ERASMUS + (suite)

Forfait séjour: taux journalier fixé par pays d'accueil

Pays de destination	Taux journalier
Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède...	135 €
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal...	120 €
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumaine, Slovénie, Slovaquie, Turquie, Serbie...	105 €

- Les frais de séjour sont calculés en fonction de la durée d'activité et du pays de destination, RAPPEL: 2 jours minimum sur place
- Une avance de 70% est versée avant le départ et les 30% restants au retour de la mission



Organisation de la mobilité

Avant le départ: - préparation et signature du contrat de mobilité
- réservation des titres de voyage et de l'hébergement sur place
- demande d'un ordre de mission
- versement de l'avance des frais de mission

Pendant le séjour: - signature d'une attestation de présence

Après le séjour: - compléter le rapport en ligne
- transmission des pièces justificatives (titres de transports, factures d'hôtel, attestation de présence)
- versement du reliquat des frais de mission

Le service des relations internationales de la Faculté ou du SURIEE peut vous accompagner dans vos démarches avant, durant et après le séjour à l'étranger



Les documents de mobilité : Le Kit de mobilité

A quoi ça sert

- Contrat de mobilité : définit les modalités de financement de la mobilité entre le participant et son EES d'envoi

- Contrat pédagogique : définit le programme d'activités entre le personnel, l'EES d'envoi et l'organisme d'accueil

Pour qui

Mobilités des personnels

Quand

AVANT le départ en mobilité

Où le trouver

Sur l'intranet de l'UP,
- Rubrique Relations Internationales
- Programme Erasmus+

Les documents de mobilité : Attestation de présence

A quoi
ça sert

Attester la
mobilité du
participant

Pour
qui

Mobilités des
personnels

Quand

A la fin de la
mobilité

Où la
trouver

- Mobilités de
personnel :
intranet UP

Les documents de mobilité : Rapport de participant

A quoi
ça sert

Rendre compte
de la mobilité

Pour
qui

Mobilités des
personnels

Quand

Le lendemain de
la fin de la
mobilité

Où le
trouver

envoyé par email
par l'Agence
européenne

Pré-requis : [fiche
de mobilité](#) en
statut
« complet »



Documents ressources sur l'intranet de l'UP

[http://intranet.univ-poitiers.fr/vos-ressources-et-outils-metier/relations-internationales/programme-erasmus-/](http://intranet.univ-poitiers.fr/vos-ressources-et-outils-metier/rerelations-internationales/programme-erasmus-/)



Les dispositifs de formation en langues étrangères

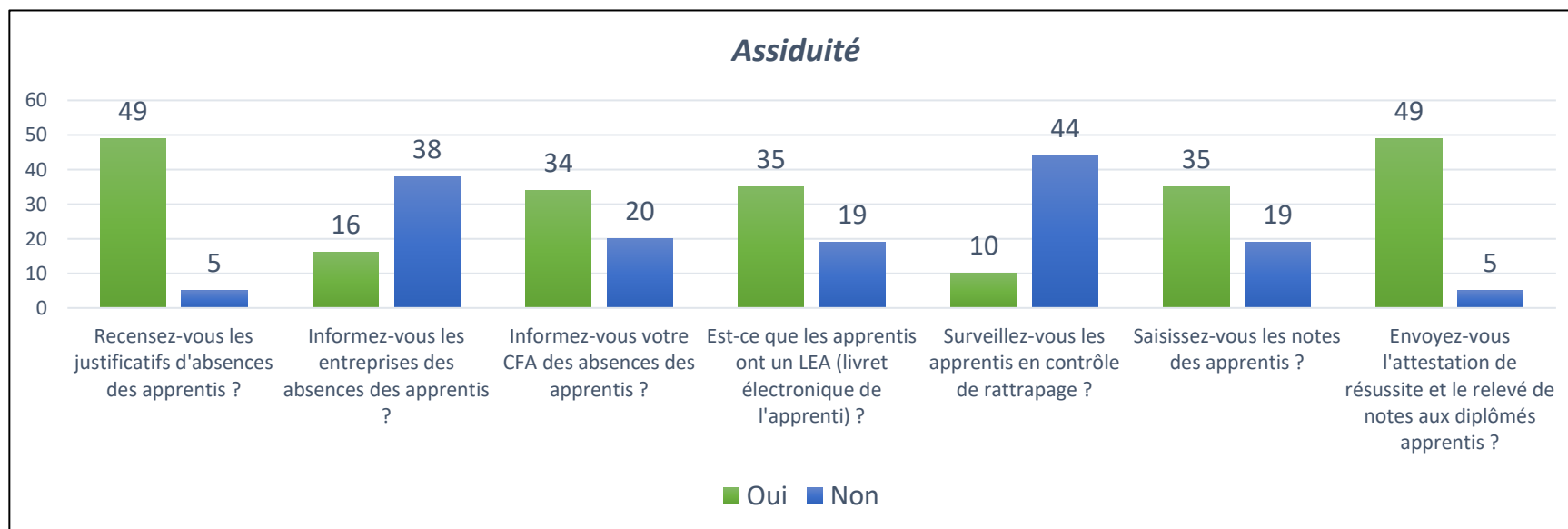
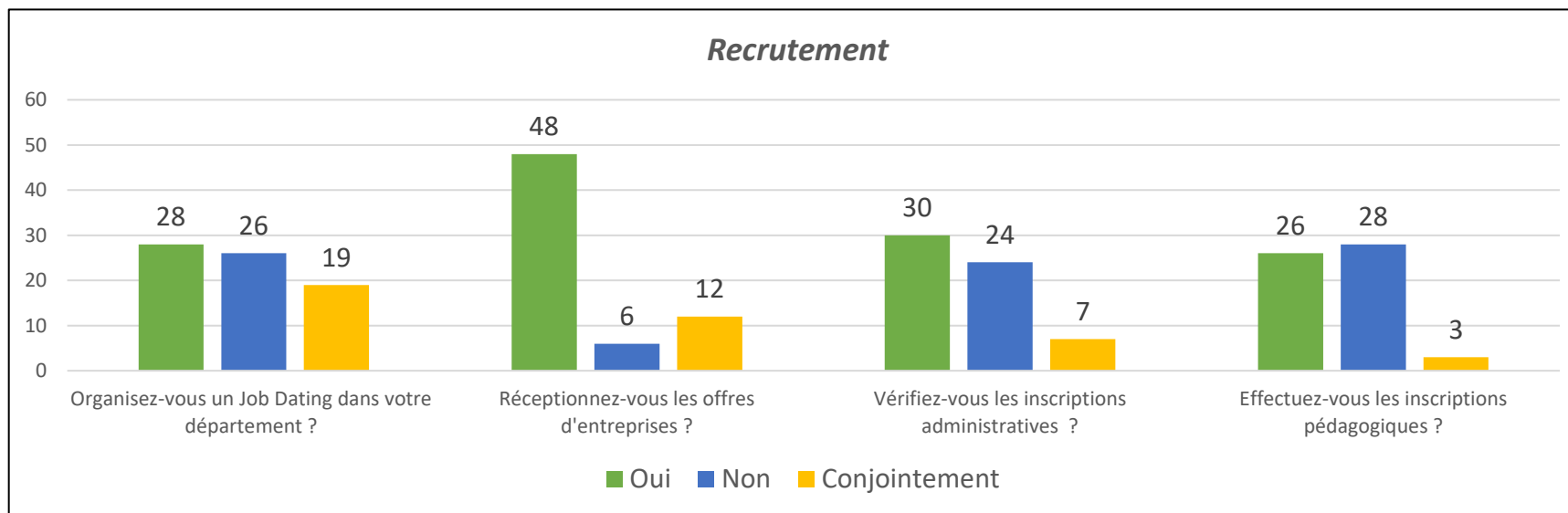
Plan de formation :

- ❑ Se former à la Maison des Langues en anglais/espagnol
 - Développer et optimiser l'expression orale en anglais/espagnol
 - 20 heures
 - Personnels administratifs en contact avec des partenaires ou visiteurs internationaux- Pré requis obligatoire : test de positionnement pour définir le niveau d'apprentissage

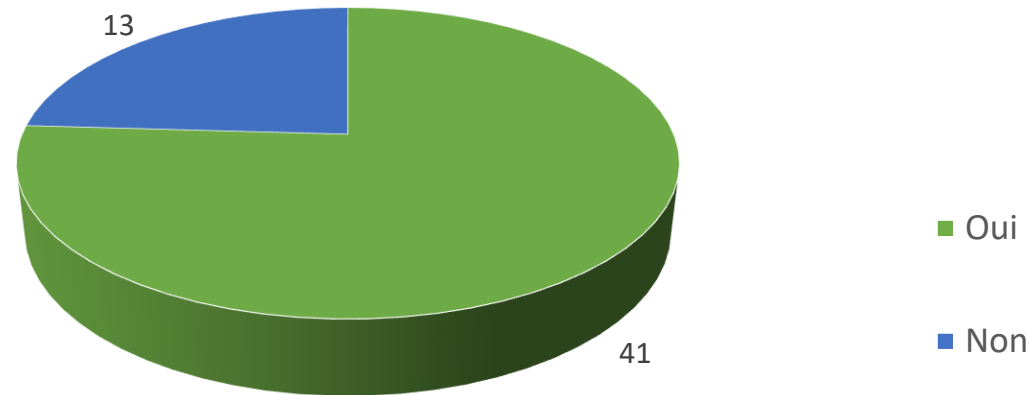
- ❑ CAREL
 - Royan



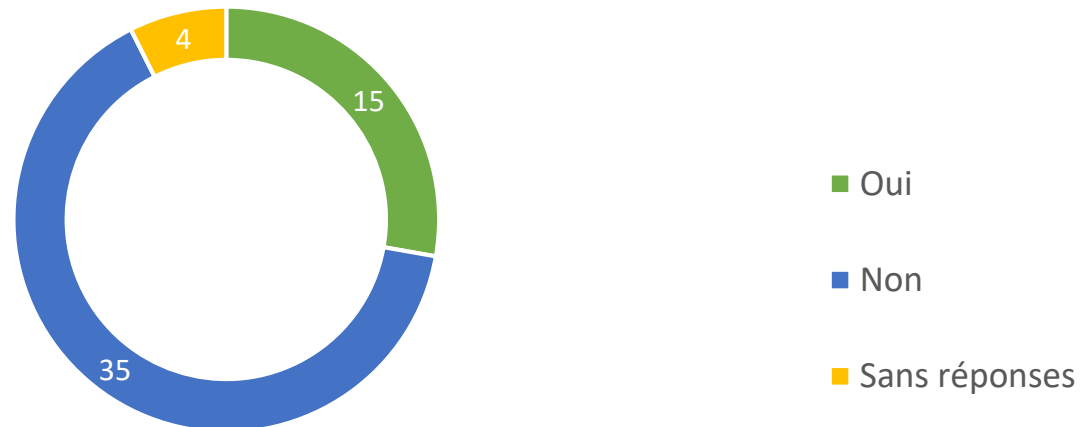
Quels sont les périmètres d'actions d'une gestionnaire de département sur la gestion des alternants ?



Avez-vous un service Formation Continue Alternance dans votre IUT ?



Rencontrez-vous des difficultés sur la gestion des alternants ?



Au regard des questionnaires complétés, les difficultés rencontrées sont majoritairement dues aux feuilles d'emargement non signées, non retournées, sans justificatifs d'absences, ce qui conduit à une surcharge de travail insatisfaisante.